

# Une plage sans déchet plastique



## SENSIBILISATION

- 1/ **Mettre en place une information tout public sur les principaux déchets retrouvés sur les plages** (mégots, emballage, bâtonnets, etc) et leur impact sur le milieu marin, visible aux entrées des plages, des ports de plaisance et dans les centres-villes.
- 2/ Informer les usagers sur les lieux **où les déchets doivent être triés et jetés** (affichage, panneaux, presse locale).
- 3/ **Sensibiliser les enfants** aux bonnes pratiques dans les écoles, les centres de loisirs, de vacances et les clubs de plage et de voile.
- 4/ **Accompagner les acteurs de l'hébergement touristique et des loisirs nautiques aux bonnes pratiques** (hôtels, campings, clubs, plaisance, capitainerie, etc.).
- 5/ Mobiliser les commerçants pour les **encourager à ne plus distribuer des objets en plastique à usage unique** (sacs, pailles, gobelets, couverts, ballons et jouets volants...).



## RAMASSAGE, NETTOYAGE, COLLECTE ET TRI

- 11/ **Promouvoir ou organiser des événements citoyens** pour nettoyer une plage (1 personne ramasse un déchet).
- 12/ Équiper l'entrée ou la sortie des plages avec des **containers de tri et des poubelles avec couvercles afin d'éviter la dispersion des déchets**.
- 13/ **Adapter la fréquence de ramassage** à la vitesse de remplissage des poubelles.
- 14/ **Pratiquer un nettoyage raisonné** (nettoyage manuel sur les plages naturelles, nettoyage mécanique limité aux plages urbaines).
- 15/ **Former 30 % du personnel chargé de l'entretien des plages** au nettoyage manuel ou raisonné des plages.



## PRÉVENTION

- 6/ **Intégrer l'obligation zéro plastique dans les cahiers des charges des événements** ou démarches promotionnelles organisés sur les plages (gobelets et vaisselles réutilisables, cendriers de poche, interdire les objets publicitaires à usage unique, etc.). Le zéro plastique est une condition d'acceptation des dossiers de demande d'autorisation.
- 7/ **Expérimenter la consigne sur les contenants alimentaires** avec des restaurateurs volontaires (gobelets, éco-cup, boîtes à sandwich, etc.).
- 8/ **Proposer des animations** de type bar à eau ou installer des fontaines d'eau potable aux abords des plages.
- 9/ **Valoriser les restaurateurs et les hôteliers qui proposent des alternatives aux pailles et aux couverts en plastique jetables** et qui développent le réemploi des emballages boissons et des contenants (restauration à emporter).
- 10/ **Promouvoir l'utilisation de matériaux durables** (bois, paille, osier, rotin, toile, etc.) dans les installations présentes sur les plages comme les restaurants, les mobiliers de plage, les clubs enfants ou sportifs, etc.



## SIGNATURE DE LA CHARTE

Le conseil municipal de la commune ..... reconnaît et approuve ce qui précède.

Avec notre signature :

- nous adhérons à la charte pour une plage sans déchet plastique ;
- nous nous engageons à mettre en place des indicateurs de suivi et à communiquer les résultats.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

### Trois paliers d'engagement

- Palier 1 - 5 engagements réalisés
- Palier 2 - 10 engagements réalisés
- Palier 3 - 15 engagements réalisés

